

GAL « CEVENNES »

Aménagement d'un réseau d'itinéraires multi pratiques sur la partie gardoise du Pôle de Pleine Nature Mont Lozère

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte d'Aménagement du Mont Lozère

Localisation : Villefort (siège), le projet a lieu sur 9 communes gardoises

Fiche-action 1 : Développement touristique

Sous-action 1 : Valorisation du patrimoine naturel, culturel et historique du territoire

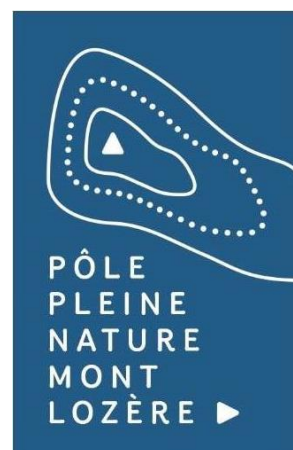
Date récépissé de dépôt : 12/04/2018

Dates prévisionnelles de réalisation : 01/06/2018 au 31/05/2019

Type de bénéficiaire : Syndicat mixte

Type de dépenses :

Dépenses matérielles : aménagements extérieurs liés à une opération de construction et/ou d'aménagement de bien immeubles : dépenses pérennes hors végétaux



Résumé du projet :

Le Pôle de Pleine Nature du Mont Lozère désire créer un réseau d'itinéraires multi pratiques (pédestre, VTT, équestre, trail, ski nordique, raquette) sur les 9 communes gardoises de son territoire : Aujac, Bonnevaux, Chambon, Chamborigaud, Concoules, Génolhac, Malons-et-Elze, Pontails-et-Brèsis et Sénéchas. Des aménagements sur les communes lozériennes seront effectués dans une phase ultérieure. Ce projet fait suite aux résultats de l'étude de faisabilité lancée en 2016 dans le cadre d'un autre dossier LEADER (CC des Hautes Cévennes). Cette deuxième phase de mise en œuvre des aménagements prend en compte : des travaux de balisage et de débalisage aux normes des chartes du CD 30 et du PNC ; des actions liées à la végétation (débroussaillage, fauchage, élagage...) et enfin la fourniture et la pose d'équipement de franchissement des sentiers et du mobilier signalétique.

Ces différents aménagements permettront l'homogénéisation, la structuration du réseau existant et la dynamisation des sentiers de grandes itinérances.

L'amélioration du réseau de randonnée sur ce secteur favorisera les initiatives privées touristiques liées à la randonnée et aux autres activités de pleine nature. Avec ces investissements le Pôle de Pleine Nature du Mont Lozère pourra ainsi proposer des activités respectueuses de l'environnement sur les quatre saisons.

Dépenses prévisionnelles HT :

Balisage / débalisage	25 000,00 €
Travaux végétation	49 095,00 €
Mobilier signalétique	93 698,00 €
TOTAL	167 793,00 €

Plan de financement prévisionnel HT :

LEADER	33 358,40 €
Région Occitanie	33 359,00 €
CD 30	67 117,00 €
Autofinancement	33 558,60€
TOTAL	167 793,00 €